ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ....... 4 fr. 25 8 fr. 

COMPTE-POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....) ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....) 80 cent. RECLAMES 3° page ( - d° -1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les tribunaux abusent : Des commerçants ayant vendu à perte sont condamnés pour « spéculation illicite » !... -Constantin fait la guerre selon les principes prussiens. - La faillite du communisme. - La crise italienne.

On proteste avec raison contre les mercantis insatiables qui maintiennent au taux le plus élevé le prix de la vie et personne ne songe à blâ-mer les décisions énergiques des tribunaux qui frappent ces tristes in-

Mais il ne faudrait pas voir un mercanti ou un spéculateur chez tous les commerçants. La campagne tracassière que l'on mène contre un commerce, parfaitement honnête, dans la plus grande majorité des cas, a pour unique résultat de paralyser davantage encore les affaires. De cela le pays pâtit terriblement.

Nous avons sous les yeux un exemple typique de l'iniquité que peut atteindre le jugement d'un trihunal qui voit des voleurs partout. Un tribunal français a condamné pour spéculation illicite de malheu-

reux commerçants qui vendaient leurs marchandises à PERTE!... C'est invraisemblable, mais cela

Il s'agit de deux commercants associés (Veuve X... et Y...). Ils avaient acheté 200 kilogrammes de pâtes alimentaires à la maison Rivals de Mar-

100 k. boîtes à 500 gr. . . . . 280 60 100 k. — à 250 gr. . . . . 290 60 Au total ..... 571 20

Le port des marchandises fut d'après' la lettre de Enfin les frais généraux des vendeurs furent établis

très nettement à 12 0/0, soit ..... 68 55

Revient exact aux mar-

chands: ..... 706 05 Ces commerçants, rendus prudents par des jugements antérieurs, s'en tinrent au prix total de venté de 680 francs. A ce taux ils perdraient 26 fr. 05. Mais 680 fr. étant un tarif supérieur à la taxe permise, procèsverbal fut dressé. Il s'ensuivit une condamnation basée sur la jurisprudence de la Cour de Cassation! (1 mois de prison avec sursis. 5.000 fr. d'amende à M. Y. et 2.000 à Mme X .....

En y ajoutant les frais c'est coquet!) Notre confrère « le Progrès 3conomique » dit à ce sujet : Les attendus du tribunal correc-

tionnel valent d'être examinés. Attendu, dit le jugement, qu'une décision de taxation fixe légalement la valeur d'une marchandise d'après le prix déterminé par la concurrence naturelle et libre du commerce » ...

Ceci est une pure pétition de principes, car en fait, cette décison a le tort fondamental d'établir (ou de paraître établir), un écart uniforme pour toute la France entre le prix de gros et celui de détail. D'où la conséquence que le détaillant de Maret que celui de Périgueux sera en dé-

« Atlendu, continue le jugement, que la Cour suprême précise que la réalisation des bénéfices n'est pas une condition indispensable du délit; que l'opération de spéculation illicité peut même se traduire par

une perte » .. Sans commentaire !!!

L'affaire en question a donc été lugée à la lumière de la jurisprudence la plus osée de la Cour de Cassation, sur tous les points les plus délicats de fait et de droit. Répélons-le; les sommets du droit sont aussi les sommets de l'injustice.

Tout de même, être condamné pour spéculation illicite quand on a vendu ses marchandises à perte est un défi au bon sens.

Pour Dieu! qu'on traque les profiteurs et les mercantis mais qu'on ne paralyse pas le commerce par des jugements parfaitement iniques.

Constantin fait la guerre selon la méthode prussienne. Le beau-frère de Guillaume se devait de respecter a manière qui lui fut inculquée dans

les écoles militaires boches !... Done, pour venger l'évacuation d'Ismidt, quelques navires grecs ont

bombardé les petites villes qui se trouvent sur le littoral du golfe d'Ismidt. Après le bombardement, les marins hellènes ont débarqué et sys-tématiquement détruit ce qui restait encore debout.

n'est justifiée par aucune utilité militaire. Cette dévastation sauvage, poursuivie selon les procédés allemands, constitue une basse vengeance qui souligne l'impuissance d'Athères.

Malheureusement, la flotte des Alliés, mouillée devant Constantinople, laisse faire, sans l'ombre d'une protestation. C'est profondément regret-table, car une pareille attitude a pour résultat d'accroître les haines ottomanes contre l'Entente.

Le Temps pose une question opportune: « Jusqu'à quand, dit-il, ces choses vont-elles continuer? Le gouvernement français a sagement proposé, dans une communication récente au gouvernement britannique, que les alliés fassent respecter la neutralité des Détroits. Qu'attend-on pour inviter la flotte grecque à re-passer les Dardanelles? Si le roi Constantin est en état de vaincre, qu'il le prouve en écrasant l'armée furque d'Asie-Mineure, et non en faisant bombarder de malheureux dience. villageois sur le golfe d'Ismidt. »

Les nouvelles de Russie sont, tous les jours, plus lamentables. D'Helsingfors on affirme que le découragement grandit dans le clan des communistes-dirigeants. Tant que ces derniers, dit-on, eurent l'espoir de voir s'accroître le parti, ils travaillè-rent énergiquement, mais le nouveau cours de la politique de Lénine et les concessions faites aux capitalistes étrangers, accablent les commu-

Le public déserte les assemblées res sévères ont dû être prises contre les « absents ». On ne conduit pas éternellement un peuple par la violence. Nous assistons à une phase nouvelle de l'évolution moscovite : l'indifférence totale. Le peuple souf-fre cruellement, mais il se tait encore dans l'espoir que l'avenir apportera un remède à ses maux. Il devient fataliste. Il se terre dans une inaction désolante, au point que l'industrie, l'agriculture, les entreprises de toutes natures, vont sans cesse décroissant. Pour l'extraction du charbon, par exemple, on a noté, dans toute la Russie, 460 millions de fonds en 1920 contre 2 milliards 1/4 en 1914; pas même le cinquième!

C'est l'atonie complète, le pays semble aller vers la mort, jusqu'au jour où le peuple, tenaillé par la faim, aura un sursaut de révolte terrible et balaiera les bandits qui font son malheur. C'est la conclusion inévitable.

La crise italienne a été plus courte qu'on ne le pensait.

M. Bonomi, socialiste réformiste, a réussi à constituer un ministère savamment dosé selon l'importance des groupements. Il résulte de cette composition que les opinions les plus opposées se heurtent au sein même du nouveau Cabinet. Ce n'est pas une gaseille en bénéficiera, mais que celui rantie de durée. Mais les pronostics, de Toulouse joindra les deux bouts en pareille circonstance, sont souvent démentis. Pourtant l'assemblée bigarrée qu'est la Chambre italienne ne paraît pas de nature à garantir l'existence d'un ministère quel qu'il

Il est fort probable qu'on sera contraint, avant longtemps, de rappeler le Président qui vient de démissionner sans avoir été mis en minorité. Seul, pour le moment, par son expérience et son habileté, il paraît de taille à dominer la situation.

## INFORMATIONS

Le prochain conseil suprême se tiendrait à Paris ou à Bruxelles

Le Conseil suprême doit se réunir avant la fin du présent mois. On avait dit que cette réunion se tiendrait à Boulogne-sur-Mer. Nous croyons savor que cette information n'est plus exacte. Le prochain Conseil suprême se tiendrait, soit à Pa ris, soit à Bruxelles. Il serait, dans ce dernier cas, présidé par M. Jaspar, ministre belge des affaires étrangè-

## La mission Fayolle reçue

par le président Harding Après un déjeuner à l'ambassade de France, auquel assistait le général Pershing, le maréchal Fayolle et la Il va de soi qu'une pareille mesure mission France-Amérique se sont rendus à la Maison-Blanche, où ils ont été reçus par le président Har-ding et Mme Harding. M. Jusserand, ambassadeur de

M. Jusserand, ambassadeur de France, a présenté le maréchal Fayolle à M. Harding; le maréchal Fayolle a présenté ensuife individuellement chaque membre de la mission au pré-

M. Harding a exprimé son plaisir de recevoir la mission, et a dit qu'il n'aurait pas voulu qu'une mission aussi distinguée que celle dirigée par le maréchal Fayolle passât par l'Amérique sans qu'il puisse lui souhaiter la bienvenue

Il a ajouté qu'il savait quelle cordiale réception la mission avait reçue au Canada, et qu'il espérait que la cordialité de l'accueil américain compenserait la brièveté du séjour du maréchal et de la mission aux Etats-Unis. Le président et Mme Harding se sont montrés particulièrement aimables au cours de l'au-

#### La reconnaissance du Japon pour la réception faite à Hiro-Hito

Le vicomte Ishii, ambassadeur du Japon, est venu voir mardi après-midi M. Briand et lui a exprimé la reconnaissance du gouvernement japonais pour la réception faite en France au prince héritier. Son al-tesse royale a été particulièrement touchée des marques de sympathie qu'au cours de son séjour elle à reçu de tous les côtés.

Le président du Conseil en remercommunistes au point que des mesu- ciant l'ambassadeur de sa démarche, s'est plu à faire remarquer le caractère tout spontané de cet accueil. Sur le désir exprimé par le gouvernement japonais le voyage du prince n'a pas eu un caractère officiel et les sympathies dont il s'est senti entouré se sont exprimées librement.

#### Les ponts sur le Rhin sont et resteront minés

La commission du Reich, dans la région occupée, avait adressé à la Conférence des ambassadeurs une note demandant que les dépôts de poudre établis dans les piliers des ponts de Ludwigshaffen, de Worms et de Cassel soient enlevés, parce que « contraires à l'esprit du traité ». La Conférence des ambassadeurs, dans sa réponse à cette note, fait valoir que les chefs militaires des troupes d'occupation doivent avant tout veiller à la sécurité de leurs troupes, et les dépôts de poudre dont il s'agit permettant de détruire les nonts en cas de danger, la note de la conférence des ambassadeurs déclare approuver les mesures prises par les chefs militaires alliés.

#### Les mineurs anglais ont repris le travail

Le travail a repris d'une façon générale dans toutes le mines de Grande-Bretagne, mais un grand nombre de puits, endommagés par suite des inondations ou du manque d'entretien, ne pourront pas être rouverts immédiatement dans le Derbyshire et dans le sud du pays de

## Le tunnel sous la Manche

La Compagnie financière dénommée Channel-Tunnel, a tenu une assemblée générale ordinaire, Son président, M. Emile d'Erlanger, a déclaré que malgré les efforts répétés du groupe parlementaire du tunnel, on n'avait pas fait de grands progrès pour obtenir la sanction du Parlement pour la construction du tunnel sous la Manche. On n'a reçu aucun avis tendant à montrer que le gouvernement anglais était pour le moment disposé à aborder sérieusement cette question. Le succès du tunnel sous la Manche sera plus ou moins longtemps ajourné, tant que la paix ne sera pas établie sur une base solide.

Aux Indes Une grave émeute a éclaté le 1º juillet à Dharwar. La foule, qui escortait à la prison deux volontaires

boissons, puis elle a tenu une réunien après laquelle elle a recommencé à attaquer les débits et a essayé par trois fois d'y mettre le feu.

La police, qui a été attaquée, a été obligée de faire feu pour disperser la foule. Un émeutier a été tué, plusieurs autres ont été blessés. Dix agents de police ont été blessés par des pierres. La situation, aujourd'hui, est calme.

### La guerre gréco-turque

A la suite des actes de cruauté et et des excès commis dans la région d'Ismid, des enquêtes avaient été menées par les autorités militaires françaises et anglaises. Les rapports des commissaires sont d'accord pour déclarer qu'aucune charge n'a pu être relevée contre les armées turques, qui donnent une grande impression de discipline.

#### Le retour offensif des Grecs

Les troupes grecques qui ont évacué Ismid paraissent avoir fait un retour offensif qui a surpris les Turcs. Au lieu de se rendre à Moudania pour se diriger sur Brousse, ces troupes ont débarqué sur la côte méridionale du golfe d'Ismid, et ont poussé vers l'entrée, dispersant un certain nom-bre d'irréguliers turcs.

## Arrestation de Trotsky (?)

D'après des informations venues de Moscou et qui semblent de source sérieuse Trotsky aurait été arrêté, sur l'ordre de Lénine, au mois de juin dernier.

#### Un complot menace les Soviets

Le Daily Herald dit avoir de bon-

D'après l'informateur naturellement partial du journal socialiste anglais, les conservateurs songeraient sur l'appui de la France et de l'Amérique. On prétend qu'ils disposeraient de puissants appuis financiers.

## Le choléra

Une épidémie de choléra se serait déclarée dans le Sud-Est de la Russie.

#### Le préfet des Pyrénées-Orientales dévalisé en route par des bandits

Lundi, le préfet des Pyrénées-Orientales s'était rendu en automobile dans les cantons montagneux du haut arrondissement de Prades en compagnie de M. Gervais, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, et de M. Mathieu, ingénieur en chef des ponts et chaussées, lorsque, sur un chemin de grande communication, à l'orée d'une importante forêt domaniale, trois énormes blocs de granit barraient la

L'automobile s'arrêta. A ce moment, surgirent du fossé de la route quatre individus masqués qui demandèrent la bourse ou la vie en braquant leur revolver sur les voyageurs qui occupaient l'automobile.

Le préfet et les personnes qui l'accompagnaient durent s'exécuter sous la menace, et remettre aux bandits le contenu de leur portefeuille, soit au total 2.000 francs environ, puis les voleurs disparurent.

Trois arrestations ont été opérées.

## Chambre des Députés

Séance du 5 juillet 1921

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet portant fixation définitive de la législation des loyers. M. Guérin dit que la loi de 1918 a méconnu les droits des propriétaires. M. Levasseur, au contraire, fait l'éloge de cette loi. Il s'élève contre les spéculateurs.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre ajourne une demande d'interpellation sur le Krach de la Banque de Chine, puis elle reprend la discussion de loi sur les loyers.

M. Guibal, rapporteur, expose le projet. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 6 iuillet 1921

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur les loyers. Un contre-projet est présenté par M. Bellet prorogeant les dispositions de la loi du 1er mars 1921 au 1er janvier 1922. du parti Califat condamnés pour vol a jeté des pierres contre les débits de le contre-projet est repoussé. Une longue discussion s'engage :

## EMPLOI NOUVEAU Quand nous disions que les em-

oloyés du bureau permanent ne seraient pas tous renvoyés et qu'on leur trouverait une occupation, nous ne nous trompions pas. Dans tous les cas, leur licenciement est retardé.

On sait qu'une loi a établi des tickets de pain à prix réduit pour certaines catégories de personnes. Chaque mois, il faut estampiller ces tickets, les distribuer, vérifier et contrôler la liste des bénéficiaires, mandater les tickets remis par les boulangers.

Au début de l'application de la loi, les percepteurs mandataient les tickets; puis, on a passé cela aux mairies. Aujourd'hui, le sous-secrétaire d'Etat au ravitaillement a décreté que ce serait le Bureau permanent.

Les messieurs du dit bureau recevront les feuilles de tickets accompagnées de tous les bordereaux et certificat dressés par le secrétaire de

Ils compteront, recompteront ces tickets jusqu'à ce qu'ils en connaissent tous les numéros par cœur, et quand le compte des tickets sera termine, eh bien, les messieurs du B. P. allumeront un grand feu et brûleront les tickets.

Après quoi, et on ne peut pas dire ça sans rire, ces messieurs dresseront un certificat d'incinération qu'ils enverront aux mairies.

complot se trame en Russie, en vue d'un soulèvement des biancs, le mois d'attrait taines et des centaines de francs par aux matinées ultérieures, mais il est mois. On ne saurait se moquer plus agréablement des contribuables.

Au surplus, quand les mairies étaient chargées de ce service des tickets de pain à prix réduit, les boulangers étaient mandatés et payés régulièrement chaque mois par le percepteur.

Aujourd'hui, les boulangers attendent bien plus longtemps leur mandat et partant leur argent.

Les messieurs du B. P. sont pressés d'aller à la Trésorerie-Générale, pour toucher leur traitement, mais ils pensent que les boulangers peuvent attendre.

Enfin, voilà ces messieurs du B. P. assurés pendant longtemps encore, de rester en fonctions. Et qui sait? On leur votera peut-être des allocations supplémentaires pour acheter les allumettes qui doivent mettre le feu au stock des tickets!

Tout cela est bien risible, mais hélas! ça coûte bien cher aux contri-

LOUIS BONNET.

### 一一<>国<> Question au ministre de l'intérieur

M. Delport, député, demande à M. le ministre de l'intérieur : 1° si un conseiller municipal adjoint au maire ne peut être secrétaire de mairie; 2° si un greffier de justice de paix peut être conseiller municipal; 3° si un greffier de justice de paix a le droit d'être secrétaire de mairie.

Réponse. - Un secrétaire de mairie étant un agent salarié de la commune est, aux termes de l'article 33, paragraphe 10 de la loi du 5 avril 1884 inéligible au conseil municipal. Un conseiller municipal, adjoint au maire ne peut donc être secrétaire de mairie sous peine d'être immédiate-ment déclaré démissionnaire par le préfet, par application de l'article 36 de la loi précitée. Aucune disposition de loi n'empêche un greffier de instice de paix d'être conseiller municipal ou secrétaire de mairie.

## NOMINATION

Nous apprenons avec un très vif plaisir que M. Philippon, Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs du Lot, est nommé Directeur de l'Ecole normale de la Haute-Garonne.

C'est un bel avancement dont nous sommes heureux de féliciter notre ami, mais un avancement mérité et

M. Philippon est un maître distin-gué, d'un grand savoir et d'une haute valeur morale qui a les sympathies de tous ses anciens élèves.

Comme nous, ces derniers regretteront vivement le départ de ce chef doit son avancement qu'à son seul

Nous prions M. Philippon d'agréer nos chaleureuses félicitations.

#### Mines

Aux termes d'un arrêté en date du 28 juin 1921, M. Teyssonières ingénieur des travaux publics de l'Etat (service des mines) à Cahors, est élevé à la 2º classe de son grade, Nos félicitations.

### Ponts et Chaussées

MM. Cros, Lacrouts, Bouyssonnie, ingénieurs des Ponts et-Chaussées de classe, sont élevés à la 11° classe. MM. Couzinet, Composieu, ingénieurs de 3° classe sont élevés à la 2º classe. Nos félicitations.

### Les Cadets du Quercy

Nous avons le plaisir d'apprendre à nos compatriotes que le Conseil d'Administration des Cadets du Quercy, d'accord avec la Direction des So-ciétés Savantes, a décidé que nos matinées seront reprises dans la salle de ce somptueux immeuble, les premiers dimanches de chaque mois, à partir de novembre prochain jusqu'à mai inclus 1922. Les sociétés lotoises sont avisées de cette décision qui leur sera confirmée.

Un grand bal de nuit sera donné, en outre, dans la même salle, le sa-

medi 18 février. Nous espérons que les fervents des Cadets du Quercy, prévenus de ces dates, viendront nombreux, comme déjà, à ces fêtes joyeuses qui évo-quent le souvenir de la terre natale et

sa douce poésie. En attendant, le Conseil d'Admi-C'est du bon travail, n'est-ce pas, nistration ne restera pas inactif. Il raisons de croire qu'un nouveau cela : et dire que ces employés pour s'est déjà occupé de beaucoup de aussi un devoir à remplir. Ce devoir consiste à faire une active propagande pour retenir l'attention des parisiens qui se préparent à prendre leurs vacances d'été. Nombreux sont ceux qui n'ont pas encore leur itinéraire arrêté parce qu'il est bien difficile actuellement de trouver un gite confortable et pas trop onéreux.

Ces parisiens peuvent avoir dans le Lot l'équivalent des villégiatures qu'ils s'offraient autrefois à des prix abordables. Il faut donc leur parler de notre région pittoresque, véritable musée d'art, de nature et a nistoire. Il faut les engager à faire la connaissance de notre terre plantureuse du Quercy, des ressources de sa cuisine excellente et de son air pur. Indépendamment des eaux curatives de Miers et de St-Martial, ceux qui n'aiment pas le vin, y trouveront d'ailleurs des eaux fraîches et limpides et nous sommes nersuades qu'ils apprécieront sans tarder les crus de nos coteaux vermeils.

Nous engageons, en conséquence, nos sociétaires à suivre notre exemple, en se faisant, à leur tour, les propagateurs de cet exode vers la petite patrie. Ainsi, ils la feront évaluer en même temps qu'ils rendront service à ceux qui veulent quitter la ville pour la campagne, l'agitation pour le repos, les espaces restreints et les promenades lointaines pour les horizons vastes, autrement dit pour les merveilles que nous possédons dans le Lot et qu'on ne connaît pas assez.

Le Secrétaire général, A. BLADINIÈRES.

## Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret le deuil cruel qui vient de frapper no-tre compatriole M. le docteur Lasaygues, en la personne de sa femme décédée à Ste-Livrade (Lot-et-Garonne).

En cette cruelle circonstance, nous prions M. le docteur Lasaygues et sa famille de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

## Exposition des Beaux-Arts

Une exposition des Beaux-Arts s'ouvrira à Aurillac le 20 août pro-Pour tous renseignements, vouloir

#### bien s'adresser au Président de la Société Artistique du Cantal. Bicyclette contre auto

Mercredi matin, une auto descendant la rue du Portail-Alban, tournait place des Petites-Boucheries. A ce moment, un cycliste arrivait en sens contraire. Il alla buter contre l'auto mais ne se fit aucun mal: de service de grande valeur qui ne seule, la machine fut endommagée.

Les honneurs ont été rendus par un piquet de soldats en armes : les tambours et les clairons ont battu et sonné « au champs.

Puis, par les soins de M. Rescoussié et Caillou, les cercueils ont été déposés dans le lieu aménagé spécialement par la Compagnie du P. O., où ils ont été remis aux familles.

#### Obsèques

Jeudi matin à 9 heures 1/2 ont eu lieu les obsèques de notre regretté compatriote Germain Soldadié, mort au champ d'honneur.

Une foule nombreuse suivait le char funèbre qui était recouvert de belles couronnes.

A 10 heures 1/2 les obsèques d'Emile Henry, typographe à l'impri-merie du Journal du Lot, tué à l'ennemi ont été célébrées au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. De superbes couronnes avaient été offertes par les amis et par le per-

sonnel des imprimeries. Au cimetière, M. Coueslant, Directeur de l'imprimerie, du Journal du Lot a prononcé le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une sincère émotion que je m'approche de cette tombe pour dire le der-nier adieu à l'un de nos excellents cama-

Le personnel de notre atelier a été cruel-lement éprouvé au cours de la Grande Guerre: Dix, parmi les meilleurs, sont tombés au Champ d'Honneur. Aujourd'hui il nous est donné de ren-

dre les derniers devoirs à l'un d'entre eux : Emile Henry est le premier des dix qui ait pu être ramené des champs de bataille pour dormir son dernier sommeil dans sa petite

Emile Henry, encore soldat en 1914, partit dès le début de la terrible guerre. Il fit crânement son devoir. Deux fois blessé, la seconde très sérieusement par une balle au cou, il resta de longs mois en traitement dans les hôpitaux. Il semblait bien que, désormais, la lutte était finie pour le brave

Pourtant, grâce à des soins dévoués, une amélioration sensible se produisit dans l'état du blessé. C'était l'heure, précisément, de l'offensive brutale de la Horde, l'heure de l'angoisse, l'heure de la résistance suprême !... Henry voulut, aussitôt, rejoindre son poste de combat. Hélas! bientôt il tombait mortellement

frappé,... et nous pleurons depuis un ca-

La guerre aura du moins accentué la re-ligion du souvenir pieux. Partout, marbre, granit ou bronze se dressent pour rappeler l'héroïsme de nos

L'intention est louable, bien que, nulle part, et encore moins dans une petite famille comme la nôtre, un monument soit nécessaire pour perpétuer le souvenir des chers disparus.

Mon cher Henry, tu as été un de ces innombrables vaillants qui, sur la mouvante ligne de la terrible bataille, de l'Yser à l'Asie, ont été les défenseurs glorieux de la Justice et du Droit. Le nom des héros tombés pour le triom-

phe de la Grande Cause ne disparaîtra pas. 'n es un de ceux qui ont donné leur vie pour que la France vive, nous conserverons dans notre cœur la Ton nom, les noms de tes camarades d'atelier, également tombés au champ d'honneur : Amalric, Arbouys, Avezou, Barriétis, Bourthoumieux, Cluzel, Escande, Henry Malique, Second, seront gravés en lettres d'or au fond de notre âme. Ils y resteront aussi fidèlement que sur la plaque de marbre que tes camarades ont tenu à sceller dans leur salle de travail afin d'honorer indéfiniment la mémoire de nos héros.

Devant les mânes héroïques de nos morts, tombés glorieusement pour une sainte cause, nous continuerons à nous incliner avec reconnaissance et respect. Adieu, mon cher Henry, dors en paix ton dernier sommeil dans cette ville qui

te fut chère et où la piété des tiens a tenu Au nom de tout le personnel je prie la famille du bon camarade que fut Emile Henry de croire à notre inaltérable sympa-

Nous adressons aux familles si cruellement frappées nos sincères

#### condoléances. CORRESPONDANCE

M. Pierre Dureau nous adresse une lettre pour protester contre une appréciation rapportée dans le Journal du Lot du 12 avril 1921. Nous disions en effet que la bicyclette volée à la villa Schneegans était évaluée 450 fr. Ce chiffre a été reproduit aux débats devant la Cour d'Assises, et

contre l'estimation de cette bicyclette. Elle ne vaudrait que 150 francs. Cette différence d'appréciation risquait en effet de mettre en cause l'honorabilité de M. Durau qui avait fait vendre cette bicyclette.

Nous donnons volontiers acte de sa protestation à M. Dureau dont l'honorabilité n'a jamais été mise en doute dans nos colonnes.

#### Accident mortel

L'ouvrier victime de l'accident mortel qui s'est produit sur la ligne Cahors-Moissac, s'appelait Ezechiel Sarribes, et était d'origine espagnole. Ses obsèques ont eu lieu mercredi: tous les ouvriers qui travaillent sur le chantier de la ligne ont suivi le char funèbre de leur infortuné camarade.

De nombreuses et belles couronnes avaient été offertes.

#### Contributions directes

Un concours d'admission au surnumérariat donnant accès aur fonctions de contrôleurs des Contributions directes aura lieu au début de l'année 1922.

Pourront prendre part à cet examen les jeunes gens pourvus d'un diplôme complet de bachelier et nés entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 15 novembre 1921.

Les candidats trouveront auprès du Directeur des Contributions directes à Cahors, rue Georges Clemenceau, n° 24, tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission. Le programme des épreuves leur sera remis ou envoyé sur leur de-

#### Noyée

Mardi soir la police était prévenue que la dame Capmas, propriétaire dans la Combe du Paysan s'était noyée dans la citerne de sa propriété.

La malheureuse femme était montée sur le rebord de la citerne pour tirer de l'eau au moyen d'un seau. Ayant glissé, elle tomba dans la

citerne où elle se noya. Les constatations légales ont été faites par M. le Commissaire de po-

#### Evadé

Il y a quelques semaines on écrouait à la prison un vagabond dont on ne put établir l'identité. Cet individu nommé Chemazé est sourd-muet. Ces jours derniers, il fut hospitalisé à 'hospice de Cahors.

Chemazé s'est évadé hier soir.

M. POPOVITCH, ancien élève des Dra Smidt et Philipp, Bond' Street, London, et Autard, rue Castiglione, à Paris, etc., ayant exercé plusieurs années à Monte-Carlo, Hôtel de Paris, comme spécialiste pour les soins du visage, pédicure, soins spéciaux contre la chute des cheveux et contre les cheveux blancs, tient actuellement le salon de coiffure qui se trouve, 4, rue Maréchal Foch, à Cahors.

### Bégoux

La question du cimetière. - Dans la séance du 27 juin le conseil municipal à renvoyé à la Commission des Finances pour « voies et moyens » l'étude du projet de translation du cimetière de Bégoux.

Espérant qu'il est encore temps de mettre un frein au gaspillage des deniers communaux nous nous permettons de présenter quelque observations.

Nos feuilles d'impositions vont augmentant d'année en année. Nous payons, sans rechigner, ce qui nous est demandé, car nous supposons que l'argent que nous versons et qui ne vient dans notre poche que par un travail opiniâtre et une sévère économie, n'est employé qu'à bon escient. Est-ce le cas pour le cimetière de Bé-

goux? Non. Nous avons montré dans les s du Journal du Lot des 6 et 8 mai et du 26 juin, que la translation projetée ne s'impose pas. C'est une dépense absolument inutile et coûteuse (16.000 francs sans les imprévus) et c'est un acte contraire aux sentiments de la grande majorité des habitants de Bégoux-Cavaniès-Le Payrat. D'autres dépenses plus utiles pourraient

et devraient être faites. Nous est-il permis, à titre d'indication,

de les signaler ? 1º Nos chemins ruraux sont dans un état déplorable. Actuellement il y a bien un employé communal qui les débarrasse des ronces qui les obstruent, mais est-ce suffisant? Et ces ornières qui, à certains endroits, atteignent vingt centimètres de profondeur et occasionnent aux charrois des moulinets merveilleux, sauf pour ceux

M. Dureau s'est élevé énergiquement | qui en sont les victimes, ne devraient-elles pas disparaître au plus vite? N'est-ce pas une dépense plus urgente et plus utile que celle occasionnée par la translation du

cimetière? 2º Le préau de notre Ecole Mixte est-il véritablement un préau? - Ce n'est seulement pas un abri. - Exposé à tous les vents, ouvert de tous les côtés, c'est un danger permanent pour la santé de nos enfants. Cette réparation ne presse t-elle pas autant que le changement du cime-tière?

3º Bégoux est souvent sans eau. Pourquoi??? Ne pourrait-on pas réparer le réservoir et nettoyer les conduites afin que nous soyons aussi favorisés qu'en ville? Et pourquoi ne pas prolonger une conduite d'eau jusqu'à l'école mixte, qui contrairement à la Loi, est dépourvue de

toute eau potable? 4º Et notre place publique où la généro-sité et la reconnaissance des habitants de Bégoux se proposent d'élever un monu-ment aux Morts de la Grande guerre, ne pourrait-elle pas être nivelée et nettoyée afin de constituer un cadre digne de nos

Martyrs? Croit-on que les réparations que nous venons d'énumérer, ne seraient pas plus utiles que la translation du cimetière de Bégoux ? Sans compter que la dépense

serait bien moindre! Ces travaux seraient accueillis avec joie par tous les habitants et nous saurions au moins, que si nous faisons des sacrifices énormes pour arriver à payer nos impôts, notre argent n'est pas sacrifié à des travaux inutiles (genre cimetière) ou

employé simplement à l'embellissement de notre chef-lieu de commune. Nous comptons sur le bon sens des conseillers municipaux: espérons que mé-nagers des derniers publics, la Commis-sion des Finances d'abord, le Conseil municipal ensuite, refuseront d'inscrire au budget supplémentaire de 1921 ou au budget primitif de 1922 la somme de 16.000 fr. qui leur est demandée.

Nos conseillers agiront ainsi en véritables administrateurs. Un groupe de protestataires.

#### Blars

Le 17 juillet, les électeurs procèderont l'élection de deux conseillers municipaux en remplacement de MM. Galtié et Bru, dont l'élection a été annulée par le Conseil de Préfecture.

#### Goujounac

Les électeurs sont convoqués pour le 10 juillet en vue d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Touron Pierre dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat.

### LaIbenque

Les électeurs sont convoqués pour le 10 juillet à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Sol, maire, décédé.

Maxou Le Conseil municipal est convoqué pour prodéder à l'élection d'un maire en remplacement de M. Bertrand, décédé.

#### Luzech

Visite du Syndicat d'initiative de Cahors t du Quercy. - La deuxième excursion du Syndicat d'Initiative a eu lieu dimanche. Elle a été favorisée par un temps splendide. Cette excursion réunissait environ 30 personnes, parmi lesquelles de nombreuses dames et jeunes filles. Le Comité de Luzech était représenté par MM. le docteur Pélissié, Poujade et Char-les accompagnés par Mile Pélissié et Mme Poujade. En l'absence du président de Sandiest retenu d'absence du président du Syndicat, retenu à Cahors, l'excursion fut dirigée par M. Grangié, délégué du Touring-Club. Après avoir admiré la rive gauche du Lot et ses admirables sites, la guil. On fit une première visite du château; puis on déjeuna dans l'ombre délicieuse des fossés au pied des tours. Ce repas sur l'herbe fut excellemment servi par M. Rigaudi, du Terminus de Cahors, qui les excursionnistes battirent des bans reconnaissants. Comme supplément au dessert, des poésies quereinoises fu-rent dites par M. Grangié à la demande générale. Une deuxième visite détaillée le l'admirable forteresse suivit ce pittoresque banquet.

Le retour eut lieu par la rive droite du Lot à travers des paysages non moins charmants et grandioses tour à tour que ceux contemplés le matin. Aux traversées des villages, la belle voiture de grand tourisme de M. Benestèbe fit sensation. Les excursionnistes arrivent à Luzech vers 15 heures. Conduits par les membres du Comité local, ils se rendirent au musée dont ils contemplerent avec une surprise enthousiaste les richesses archéologiques. Un vin d'honneur leur fut offert qui leur permit d'apprécier ces autres richesses que les côtes du Lot donnent à la région luzéchoise. Se saisant l'interprète de tous, M. Grangié remercia, dans une courte improvisation, les organisateurs de cette réception, célébra la muraille pittoresque qui constitue Luzech et exprima les vœux du Syndicat pour la réus-site des fouilles nouvelles qui vont commencer. Puis la caravane reprit, par Caïx et Mercuès, le chemin de Cahors.

#### Saint-Sulpice

Bureau de bienfaisance. - Les membres lu bureau de bienfaisance se sont réunis à la mairie le dimanche matin à 9 h. sous a présidence de M. Magné Cyprien, maire. La gestion administrative a été approu-

vée à l'unanimité. Conseil municipal. - Le conseil municipal de la commune de Saint-Sulpice s'est réuni le dimanche matin à 11 h. sous la présidence de M. Magné Cyprien, maire. Les actes du bureau de bienfaisance ont été approuvés ainsi que les divers articles

Le corps du regretté Hugou Paul tué à 'ennemi arrivera en gare d'Asser le vendredi 8 juillet.

L'inhumation aura lieu le samedi juillet à Saint-Sulpice. Une foule nom-breuse accompagnera à sa dernière demeure les restes du regretté soldat.

#### Thémines

Les électeurs sont convoqués pour le 10 juillet à l'effet d'élire un conseiller municipal en remplacement de M. Turen-ne, adjoint, décédé

### Gourdon

Taxe de la viande. - Par arrêté municipal, la taxe de la viande a été fixé ainsi : Bœuf. — 1re catégorie, sans os, 9 fr. le kilo ; 1re catégorie, 7 fr.; 2e, 5 fr. 50.;

Vaches. - Trente centimes en moins par kilo et dans chaque catégorie que la viande de bœuf.

Veau. — 1re catégorie, sans os, 9 fr. 50 le kilo; 1re catégorie, 7 fr. 50; 2e, 6 fr. 50;

Mouton. — 1re catégorie, gigot, etc., 8 fr. le kilo ; 2e, 6 fr. ; 3e, 3 fr.

L'Union sportive souillagaise organise pour le 14 juillet sa grande fête annuelle d'athlétisme.

Le concours des moniteurs de l'I. E. P. et des sociétés féminines du département est déjà assuré.

Les sociétés qui ne sont pas encore inscrites sont invitées à adresser pour le 12 juillet au plus tard leur adhésion. Des diplômes et récompenses seront décernés et le meilleur accueil est réservé aux sociétés visiteuses,

Paris, 11 h. 54.

LES REPARATIONS. - De Berlin : M Gugenheimer retournera vendredi à Paris pour reprendre les négociations au sujet

les réparations. Pendant son séjour à Berlin, il a eu de nombreux entretiens avec le ministre des finances et des reconstructions.

M. WIRTH A BRESLAU. - De Berlin : Le Chancelier Wirth et le ministre de l'in-térieur se rendront aujourd'hui à Breslau où ils auront une entrevue avec les chefs des partis politiques. On croit que le Chancelier prononcera

vendredi un discours dans une grande réu-nion publique. Il parlera en particulier de la Haute-Silésie. ALLEMANDS ET RUSSES. - De Berlin :

Après la conclusion du traité de commerce

germano-russe, des pourparlers ont eu lieu entre les représentants des gouvernements llemands et russes. Ces pourparlers sont le prélude de la reprise des relations diplomatiques entre

es deux pays. L'ITALIE ET LES SOVIETS. - De Rome In des premiers actes du marquis della Toreta sera de reprendre les pourparlers avec les envoyés russes Voroski pour con-clure un accord commercial avec la Russie. On assure que l'entente ne tardera pas à être complète, le nouveau président du Con-seil étant persuadé de la nécessité des reations économiques avec les Soviets.

LE TRAITE DE COMMERCE GERMANO-AMERICAIN, — De Washington : M. Har-ding convoquerait prochainement une Con-férence pour discuter le traité de commerce germano-américain.

UN EMPRUNT ALLEMAND. - De New-York: Dans les milieux financiers, on pen-se que l'Allemagne demandera à conclure emprunt en Amérique très prochaine-Les banquiers américains disent que

l'opération serait possible si l'emprunt est fait en dollars, mais ils ajoutent qu'ils n'ont encore reçu aucune information. CARPENTIER RENTRE EN FRANCE. -

De New-York: On annonce que Carpentier s'embarquera pour la France le 14 juillet. Il espère que l'accord pour sa rencontre avec Gibbons sera signé avant son départ. Dempsey annonce son intention de se rencontrer avec Jacques Johnson ou avec un autre boxeur de poids lourd.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 5 Juillet 1921.

SOURCE.

GRANDE BAISSE DE PRIX

Lastié, nº 10. informe le public qu'à parti du 8 Juillet 1921, il fera le camionnage :

DOMICILE, au prix de 0 fr. 50 centimes les 100 kilos ou 5 francs la tonne, et de 0 fr. 50 tous colis.

SITUATION D'AVENIR

assurée à Messieurs et Dames

Bonne tenue

pour représentation

250 francs fixes et commission

M. Jules LAFORGUE, Hôtel de la Marine

Rue du Pont-Neuf, CAHORS.

ON DEMANDE courtier avec vélo

pour visiter cultivateur. Situation 1.000 a 1.500 frs. Ecrire COMPTOIR AGRI

ETUDE

DE

M. SOURDRILLE

Licencié en Droit

NOTAIRE A CAHORS

PUBLICATION DE SOCIÉTÉ

en nom collectif

Suivant acte reçu par Me SOUR-DRILLE, notaire à Cahors, le 5

juillet 1921,
M. Jean-Baptiste SAINT-CHA-MAND, M. Eugène BARRAS et M. Edouard FLAUJAC, mécaniciens, demeurant tous à Cahors, ont formé

entre eux une Société en nom collec-

tif pour la mécanique générale et la

réparation des automobiles et de

toutes machines soit à vapeur, soit à pétrole, soit électriques. La raison sociale sera : SAINT-CHAMAND, BARRAS et FLAU-

JAC gendre. Chacun des associés aura la

signature sociale mais il ne pourra

obliger la société que pour les affaires qui l'intéressent; en conséquence tous engagements exprimeront la

cause pour laquelle ils auront été

Le siège de la Société est à Ca-hors, rue Victor-Hugo, 8 bis. Cette société est contractée pour

dix années qui ont commencé à courir le 1er juillet 1921.

Le fonds social est fixé à 8.400 fr. Apporté 4.400 fr. par M. SAINT-

CHAMAND et comprenant son outillage...... 4.400 fr.

déposée aux greffes du tribunal de

Commerce et de la justice de paix

souscrits.

COLE, Chalon-s/Sne.

M. Jules CABANES, camionneur, rue

La séance d'aujourd'hui a été encore plus nulle que la veille, ce qui fait qu'en fin de bourse, la tendance générale était plutôt lourde, tant au Parquet qu'en Coulisse D'autre part, Londres toujours aussi inacti l'apporte aucun soutien à notre place.
Les changes ont peu varié et nos rentes françaises ont été calmes : 3 0/0 56,30, Crédit National ancien 457,50, le nouveau

Banques lourdes : la Paris 1.280, Union Parisienne 815, Lyonnais 1.350, Société Gé-

nérale 710.
Navigations plus faibles : Suez 5.615, Chargeurs Réums 582, Transatlantique 252.
Cuprifères inchangées : Rio 1.447, Tanga-Industrielles russes sans changement ap-préciable sur la veille: Naphte 338, Bakou 2.475, Lianosoff 437, Platine 542, North Cauca-

Pétrolifères soutenues : l'Eagle se tient à 261, la Shell à 258, Omnium des pétroles à 501, la Royal Dutch est plus ferme à 21.300.
Diamantifères et mines d'or plus lourdes : de Beers 503, Jagersfontein 112, Crown Mines 82, Rand Mines 98,50, Goldfields 41.

85, Padang 119. En valeurs diverses, réaction de la Penar roya à 1.019, de la Say ordinaire à 1.216, Sucreries d'Egypte 648, Kuhlmann 562, Gafsa

morts pria France, transport prites di-rect. 1 f. 50 du k. 1 corps et 1 pers. accompagnant, pr pers. ou corps sup. Paul WAROQUIER, 8, rue Gambetta, à Four-

L'Eau fleurie de DULCI dissipe rougeurs congestives, béance des pores et peaux grasses. Idéal du teint par son emploi et autres Produits DULCI.
Parfumerie E. POPOVITCH, 4, rue

Maréchal Foch.

ETUDE

## Mº E. CONTOU

GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

# VENTE Aux enchères publiques

Le Samedi 9 Juillet 1921 à 2 heures, à Cahors, allées Fénelon, 1, ancien magasin Selecta,

D'objets comprenant :

Bassines en cuivre, Casseroles en cuivre, Autoclave complet avec soupape de sureté, Manomètre et accessoires (300 litres); Petit autoclave à gaz complet, avec manomètre et accessoires; Marmite à gaz et accessoires et autres objets ; une bibliothèque en bois noyer, un lit ordi-naire en bois noyer, un lit d'une personne en bois noyer.

Par ministère de Me CONTOU, huissier à Cahors, au plus offrant, au comptant, 10 0/0 en sus. CONTOU.

Imprimerie Coueslant (personnel intéressé)

Le Gérant : A. COUESLANT.

Pour extrait: SOURDRILLE.

du canton sud de Cahors



FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 7 LES VAINCUS DE LA VIE

# Tante Berceuse

## Jules MARY

Tout cela donnait un aspect fantastique à cette chambre. Au fond, dans le noir de l'alcôve, ronronnait un chat dont les yeux seuls visibles luisaient comme des charbons incandescents. Mais ce qui en complétait l'étrangeté, c'était, sur une table de bois blanc, une cage d'osier plate, le long des barreaux de laquelle glissait un escargot énorme, laissant derrière lui, partout, la traînée gluan-

te et argentée de son passage. La chouette s'appelait *Thémis*. Le chat se nommait Bouddha. Quand à l'escargot, nourri dans cette cage depuis près de vingt ans, le sorcier, on ne sait pourquoi, l'ap-

pelait Néron. Marie-Adèle laissa retomber les rideaux, et la nuit se fit autour d'eux. Il alluma deux chandeliers d'église

en cuivre, hauts d'un mètre cinquante centimètres, et qu'il disposa de chaque côté de l'alcôve, ainsi que pour une cérémonie funèbre. Ce n'est pas gai, murmura Ju-

Puis, sur la table et près de Néron qui venait de rentrer son corps dans sa coquille, il disposa une grande jarre de grès, un livre, une bouteille. Après quoi il dit:

Veuillez vous asseoir... Et il offrit des chaises de paille. - C'est drôle, j'ai peur, fit Germai-

ne en tressaillant.

- Peur de quoi, folle ? fit la baronne qui s'amusait. - Il me semble que cet homme va m'apprendre des choses qui me fe-

ront de la peine. Tu n'ajouteras pas foi, je suppose, à ses sornettes ? Oh! non, oh! non!

- Eh bien ! s'il dit quelque sotti-

se, ton père le mettra à la raison.

Marie-Adèle avait une habitude très connue et qui ne contribuait pas peu à le rendre célèbre. Jamais, hors de chez lui, et pour quelque travail que ce fût, il ne portait de lunettes. Sa vue, - il en donnait tous les jours des preuves, — était restée extraordinaire. Pendant ses consultations il mettait des bésicles sur son front et alors regardait en dessous, ou sur l'extrême bout de son nez, et alors regardait par-dessus. Il ne l'oublia point, cette fois encore, et les bésicles, collées à son large front, sous la couronne de cheveux blancs, furent comme un dernier coup de pinceau, marquant d'un signe typique ce

portrait déjà si singulier. - Ainsi, vous êtes malade, monsieur de Lespérat? dit le sorcier.

Oui, fit le baron en se levant et en s'avancant.

Expliquez-moi ce que vous res-- Est-ce bien utile, et la vertu même de votre remède infaillible n'est-

elle pas suffisante pour guérir mes souffrances, sans que je vous en parle ' - Non, car mon remède n'est pas seul à guérir... il y a aussi des prières... et mes prières ne concernent pas, toutes, les mêmes souffrances du

C'est bien. Depuis un mois ou deux, fit le baron, cherchant en sa tête ce qu'il pouvait inventer, j'ai des suffocations, puis des éblouissements, presque des faiblesses. Et les nuits sont mauvaises, remplies de cauchemars quand je dors, et de rêvasseries fatigantes, pendant mes insomnies.

Enfin, je n'ai plus d'appétit. Donnez-moi votre main. La voici. Marie-Adèle parut l'examiner avec attention.

- Je voudrais vous entendre respirer. Ayez l'obligeance d'enlever votre pardessus, votre veston et votre

Le baron obéit, imperturbable.

Quand il fut déshabillé, Marie-Adèe appuya l'oreille dans le dos. Respirez fort et longuement. Bien. Encore... Bien... vous pouvez remettre vos vêtements... asseyez-

- Est-ce que c'est grave ? - Oui, très grave... Et moi seul je puis vous guérir...

 Diable! fit Lespérat. Il n'est pas encourageant, le sorcier... Il trouve des symptômes dangereux. Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que je ne les ai jamais ressentis!...

Cependant tous restaient silencieux. Le devin se mettait à la besogne. D'abord, dans la grande jatte de grès, il découpa, hacha, des paquets de mille-pertuis, et sur cette salade d'un nouveau genre, il versa quelques cuillerées d'huile d'olive. Il remua et en fit une sorte de pâté. En travaillant, il marmottait entre ses dents des phrases qui n'arrivaient pas jusqu'aux oreilles des auditeurs. Quand il cessa de tripoter sa mixture, il se pencha sur la cage d'osier où Néron semblait dormir:

- Escargot, escargot mon ami, montre-moi tes cornes...

Et il se mit à siffler doucement. Et très lente, comme réveillée, se déroula une petite boule de chair grisatre sous la coquille bombée, et l'on vit pointer deux cornes flexibles, pendant que la bête commençait, le long de ses barreaux, la promenade habituelle, sa maison sur son dos.

Marie-Adèle ouvrit un livre mystérieux, au hasard. C'était un vieux bouquin à reliure de cuir très commune, effiloquée par l'usage, et à laquelle manquaient des morceaux. Les bords des pages en étaient jau nis à force de les tourner du bout du pouce mouillé de salive. Et il s'en dégageait une odeur de rance et de

Et il bredouilla très vite des choses lues dans ce bouquin. Grandier prêta l'oreille; il avait

l'ouïe extrêmement fine. - Mais c'est du grec! murmura-Et Julien, pendant que le sorcier, gravement, poursuivait sa lecture :

Parfaitement... je me souviens, parbleu... c'est le début du VII° chant de l'Iliade!!.. Marie-Adèle referma le vieux livre et alla le replacer dans une armoire

au fond de l'alcôve Puis il ouvrit les rideaux d'une fenêtre située au levant, resta là en contemplation devant l'horizon lointain où flottaient de transparentes va-

Il se rapprocha de Lespérat: - Votre remède est prêt, monsieur, dit-il. Je vais vous le transvaser dans un flacon. Tous les matins, vous mouillerez de cette pâtée une étoffe de flanelle et vous vous frotterez vigoureusement les bras, les épaules et la poitrine. Vous ne l'essuierez pas, car cela lui enlèverait toute sa vertu. Vous prendrez ces soins pendant le quart d'heure qui suivra le lever du soleil et vous vous tournerez vers l'est, autrement le remède serait inef-

- Merci, monsieur Berriat, dit le baron qui ne bronchait pas. Et il allait se rasseoir auprès de sa

femme, quand le vieux l'arrêta d'un presque avec violence. geste.

- Ce n'est pas tout ?...

Non. Si vous voulez vous bien porter à l'avenir, il faut suivre une hygiène que je vais vous ordonner... Va pour l'hygiène !..

- Un grand repos d'esprit. Les forges de Chantepleure suffiraient a votre existence si vous n'aviez manie d'acheter, de renverser, d'édifier, de modifier sans cesse. De là, beaucoup de tracas, beaucoup de sollcis, beaucoup de pertes d'argent. Le moral influe sur la santé. Chez vous, c'est le moral surtout que l'on doit craindre. Vous êtes rongé par l'envie. Jusqu'aujourd'hui, l'occasion ne s'est pas trouvée de montrer que vous avez peu de scrupules. Cette occasion viendra. Craignez les à-coups de la fortune. Vous êtes assez bas percé en ce moment, et celui qui vous appor terait le gros lot serait le bienvenu. Et pourtant, vous nourrissez encore Je ne sais quels rêves d'agrandisse-

ment... - Eh! père Berriat! fit le baron,

interloqué. Le sorcier n'entendit pas. Aux forges de Chantepleure, les quelles ne sont guère florissantes, vous voudriez ajouter la filature de

l'Echina. M. de Lespérat fit un soubresaul C'était vrai, mais il n'en avait parle à âme qui vive, pas même à sa femme! Marie-Adèle avait deviné ce-

- Comment le savez-vous ? dit-il

(A suivre)